de la reprise, mais non la reprise elle-même. Le végétal est réellement greffé quand le bourgeon qu'on lui a confié commence à se nourrir des sucs qu'il lui transmet, non par l'écorce, mais par l'aubier, partie de sa substance placée immédiatement sous l'écorce. Cette transmission n'est possible que quand la vie végétale est de part et d'autre dans sa plus grande activité, aux deux époques de la sève de printemps et de la sève d'août. On peut cependant greffer à toute autre époque de l'année; c'est le procédé le plus avantageux et le plus commode quand on opère sur un très grand nombre de sujets à la fois; on met alors en contact la greffe et le sujet dans un état de sommeil; au moment du réveil de la végétation, ils sont dans les conditions les plus favorables pour la transmission de la sève, et la greffe reprend presque toujours.

Mille causes peuvent influer sur le succès de la greffe. Avant de les passer en revue, rappelons aux horticulteurs la nécessité d'avoir constamment présent à l'esprit le but qu'ils se proposent d'atteindre. S'ils n'ont en vue que de greffer le mieux possible, c'est-à-dire d'avoir en résultat les arbres les plus beaux, les mieux formés et les plus productifs, sans s'embarrasser d'un peu de retard dans la mise à fruit, ils veilleront avec l'attention la plus soutenue à bien proportionner la force des greffes à celle des sujets, en partant de ce principe qu'un sujet vigoureux, nourrissant très bien une greffe délicate, peut finir par en faire un bon arbre; mais qu'un sujet languissant, avec la meilleure greffe possible, ne fera jamais qu'un arbre chétif. La greffe emporte avec elle les défauts des arbres sur lesquels on la prend, de même que leurs qualités; si, par exemple, le fruit en est pierreux ou sujet à se gercer, le fruit de l'arbre greffé aura les mêmes défauts. Le pépiniériste marchand, à qui le public s'adresse de confiance, est plus obligé que tout autre à cueillir lui-même ses greffes, ou du moins à n'en recevoir que de mains parfaitement sûres. Que de soins! en effet, quelle patience! quelle longue attente entre le moment où le pepin est confié à la terre et celui où, après avoir été cultivé, greffé, mis en place, l'arbre montre son premier fruit! Et quel triste désappointement, lorsqu'au lieu de ce qu'on attendait, on ne trouve qu'un fruit crevassé, rocailleux, ou bien fade et sans saveur! Tout est à recommencer, il faut greffer de nouveau. Dans une partie de nos départements à cidre, les propriétaires ont éprouvé si souvent ce désagrément, qu'ils se décident presque toujours à subir un retard de plusieurs années en ne plantant que des arbres non greffés, qu'ils greffent ensuite, ou font greffer sous leurs yeux.

Le pépiniériste, placé dans un pays où la culture des arbres fruitiers pour la production du cidre est une des plus importantes, ne doit greffer que sur franc, en choisissant toujours, soit pour prendre les greffes, soit pour les appliquer, les sujets les plus robustes; concilier la production du fruit avec la rusticité et la durée des arbres, telle est la direction qui lui est indiquée. S'il est placé près d'une grande ville, s'il a pour clients habituels des jardiniers de profession qui, grevés d'un loyer très élevé, ont intérêt en plantant des arbres à ce qu'ils ne tardent pas à se mettre à fruit, ou bien encore des propriétaires jouissant d'un très petit jardin où les arbres grands et forts ne sauraient être admis, il greffe sur cognassier les poires les plus hatives et les plus avantageuses; il greffe force doucains, force paradis; il fait sur prunier toutes ses greffes de fruits à noyaux. De même l'amateur célibataire, pressé de jouir, ne procédera pas en greffant comme le père de famille qui, travaillant plus pour ses enfants que pour lui-même, a surtout égard à la durée des sujets.

Parmi les causes qui peuvent faire échouer la greffe, la plus commune est le défaut de proportion entre la vigueur de végétation du sujet greffé et du rameau inséré sur le sujet. Trop de force dans le sujet amène à la greffe trop de nourriture à la fois; les jardiniers disent dans ce cas que le sujet *a noyé* sa greffe, expression très juste, puisque c'est l'affluence du liquide séveux qui a causé sa mort. Si c'est au contraire la greffe qui dépasse le sujet en vigueur, elle périt d'inanition, parce qu'elle ne reçoit du sujet qu'une alimentation insuffisante. Quelquefois des pertes de ce genre résultent d'une disproportion, non pas constante, mais momentanée; c'est ce qui a lieu quand, au moment de l'opération, l'un des deux végétaux est beaucoup plus avancé que l'autre dans le développement de sa vie végétale. En général, il est bon que l'avance soit plutôt du côté du sujet que du côté de la greffe; car si celle-ci était en pleine végétation, comme elle ne peut tout d'un coup vivre aux dépens du sujet, il y aurait un temps d'arrêt qui lui serait funeste. Telle est la raison pour laquelle on détache d'avance de leur arbre les rameaux pour greffer; on les tient au frais, à l'ombre, la base enterrée dans du sable ou de la terre légèrement humide, dans le but de prolonger leur sommeil et de ne les mettre en contact avec les sujets que lorsque la végétation de ceux-ci a pris assez d'avance pour être en état de nourrir abondamment les greffes.

§ 1er. — Nomenclature.

André Thouin est le seul auteur de ce siècle qui ait donné une monographie des greffes généralement adoptées en France et hors de France. Mais toutes les connaissances humaines ont cela de commun, qu'elles ne s'arrêtent pas; on peut saisir au passage leur état à une époque déterminée : le lendemain, le livre est incomplet; il l'est même quelquefois avant d'être imprimé. Lorsque M. le professeur Leclerc-Thouin donna, en 1827, une seconde édition de la *Monographie des Greffes*, dans l'édition complète des œuvres de son oncle, il y avait déjà ajouté plusieurs greffes nouvelles, qui por-